



## PROCÈS-VERBAL N°3 COMMISSION RÉGIONALE DU FAFA

Réunion du :	05 décembre 2023
à :	18h00
Présidence :	M. Antonio TEIXEIRA
Présents :	MM. Marc TERMINET (District 18), Patrick TROYSI (District 28), Marc TOUCHET (District 36), Philippe GALLE (District 37), Laurent LEGENDRE (District 41) et Benoit LAINE (District 45)
Assistent à la séance :	Mme Cindie HUDE MM. Maxime MALDENT et Jean-Paul MARCHAL



La Commission F.A.F.A. valide et transmet à la LFA les dossiers « équipements » suivants :

District	N° Dossier	Nom du porteur	Nature du projet	Coût estimatif	Aide <u>proposée</u> à la LFA	Commentaires
18	2101231002	MAIRIE DE MENETOU SALON	Remplacement projecteurs en LED	15 726 €	7 800 €	Dossiers complets et soumis à la LFA pour validation définitive
18	2101231101	MAIRIE DE LE SUBDRAY	Sécurisation d'une installation « Bancs de touche »	3 208 €	1 600 €	
36	2103231101	MAIRIE DE PRUNIERIS	Vestiaires	247 594 €	20 000 €	
36	2103231003	MAIRIE DE VALENCAY	Remplacement projecteurs en LED	36 995 €	8 100 €	
41	2105231101	MAIRIE DE VINEUIL	Terrain synthétique	810 600 €	50 000 €	
28	2102230502	MAIRIE DE MAINVILLIERS	Vestiaires	265 000 €	20 000 € + 2 000 € de ZRR	Dossiers reportés par la LFA mais en cours de validation
28	2102230501	MAIRIE DE LUCÉ	Vestiaires	1 125 345 €	20 000 € + 2 000 € de ZRR	
37	2104230302	MAIRIE DE MONNAIE	Terrain synthétique	1 008 712 €	50 000 €	

Soit un total de : 181 500 €



## FAFA « TRANSPORTS »

La Commission F.A.F.A. valide et transmet à la LFA les dossiers « transports » suivants :

District	N° Dossier	Nom du porteur	Coût estimatif	Aide <u>proposée</u> à la LFA	Commentaires
36	2103221103	U.S. LE POINCONNET	34 780 €	18 400 €	Dossiers complets et soumis à la LFA pour validation définitive
36	2103221102	CHATEAUROUX METROPOLE F.C.	38 580 €	17 900 €	
45	2106231103	ORLEANS FUTSAL	25 900 €	7 700 €	

Soit un total de : 44 000 €

## SITUATION DES ENVELOPPES BUDGÉTAIRES 2023-2024

	EQUIPEMENTS	TRANSPORTS
<i>Enveloppes budgétaires allouées à la Ligue</i>	<b>349 000,00 €</b>	<b>53 000,00 €</b>
Montant transféré de l'enveloppe équipements à l'enveloppe transports	<b>- 42 100 €</b>	<b>+ 42 100 €</b>
<i>Enveloppes budgétaires actualisées</i>	<b>306 900,00 €</b>	<b>95 100,00 €</b>
Montant des dossiers validés par la Ligue et par la LFA	<b>- 87 800 €</b> (PV FAFA N°1 et 2)	<b>- 51 100 €</b> (PV FAFA N°1 et 2)
<i>Enveloppes budgétaires restante</i>	<b>219 100,00 €</b>	<b>44 000,00 €</b>
Dossiers en cours de validation par la Ligue et qui seront transmis à la LFA	<b>- 181 500 €</b> (PV FAFA N°3)	<b>- 44 000 €</b> (PV FAFA N°3)
<i>Enveloppes budgétaires restante</i>	<b>37 600,00 €</b>	<b>0 €</b>



## DOSSIERS REPORTÉS OU ANNULÉS

### Dossiers Equipements :

District	N° Dossier	Nom du porteur	Coût estimatif	Aide demandée	Commentaires
28		MAIRIE DE CHAMPHOL	26 570 €	5 000 €	Dossier non saisi sur le logiciel. Mail envoyé au District le 21/11/2023.
28		MAIRIE DE TREON	141 700 €	20 000 €	Dossier non saisi sur le logiciel. Mail envoyé au District le 21/11/2023.
37		COMMUNAUTÉ DE COMMUNE GATINE	1 400 000 €	50 000 €	Dossier non saisi sur le logiciel. Mail envoyé au District le 21/11/2023.
37	2104231102	MAIRIE DE ST HYPPOLYTE	23 194 €	10 000 € + 1 000 € de ZRR	Dossier incomplet. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la partie commentaire, il faut argumenter sur la ZRR.</li> <li>• Sur la fiche projet : le porteur de projet doit comporter le nom du maire et non celui du club. Le cachet de la mairie est manquant. Modifier le plan de financement en incluant les 1 000 € de ZRR.</li> <li>• Dans la délibération de la mairie : Manque le financement du projet chiffré et détaillé. Les pourcentages indiqués sont erronés (ne correspondent pas au projet 10). L'information sur la ZRR pour bénéficier d'une réduction est manquante.</li> <li>• Dans l'onglet plan : Manque les plans cotés et chiffrés avec l'emplacement de l'éclairage (obligatoire).</li> <li>• Il manque l'Avis Préalable validé de la CRTIS.</li> </ul>
45	2106231010	U.S. CHATEAUNEUF S/LOIRE	150 000 €	20 000 €	Dossier incomplet. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque la délibération d'un Conseil Municipal récent autorisant le club à la création d'un équipement sur sa propriété (obligatoire).</li> <li>• Manque l'avis préalable de la CRTIS / CFTIS (contrôle prévu le 5 décembre 2023).</li> <li>• Regrouper les documents insérés dans les onglets « documents » dans les onglets correspondants.</li> </ul>

### Dossiers Transports :

La Commission F.A.F.A. décide **d'annuler les dossiers** ci-dessous car nous n'avons pas reçu les documents dans le délai imparti (PV FAFA N°2) :

District	N° Dossier	Nom du porteur	Coût estimatif	Aide demandée
37	2104230102	F.C. DE L'OUEST TOURANGEAU 37	37 194 €	17 600 €
28	2102221101	A. PORT SP.L. DREUX	39 716 €	18 600 €



---

## PLANNING PRÉVISIONNEL DES RÉUNIONS À VENIR

- **MARDI 5 DECEMBRE 2023**
    - Date limite de prise en compte par la L.F.A. des dossiers F.A.F.A. Équipement / Transport et des demandes de prorogation : **VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023**
  
  - **LUNDI 5 FEVRIER 2024**
    - Date limite de prise en compte par la L.F.A. des dossiers F.A.F.A. Équipement / Transport et des demandes de prorogation : **VENDREDI 19 JANVIER 2024**
  
  - **MARDI 2 AVRIL 2024**
    - Date limite de prise en compte par la L.F.A. des dossiers F.A.F.A. Équipement / Transport et des demandes de prorogation : **VENDREDI 15 MARS 2024**
  
  - **LUNDI 13 MAI 2024**
    - Date limite de prise en compte par la L.F.A. des dossiers F.A.F.A. Équipement / Transport et des demandes de prorogation : **MARDI 30 AVRIL 2024**
- 

Le Président,  
Antonio TEIXEIRA

Publié le 07/12/2023